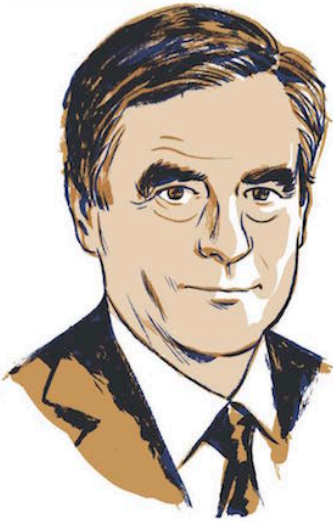


# FRANÇOIS FILLON



## LES PRINCIPAUX POINTS DE SON PROGRAMME

- ▶ **Recentrer les programmes scolaires** sur les apprentissages fondamentaux, avec une scolarité obligatoire dès 5 ans.
- ▶ **Donner plus d'autonomie aux établissements** et permettre, par exemple, aux chefs d'établissement du second degré de recruter leurs enseignants. Confier la présidence du conseil d'administration à une personnalité extérieure.
- ▶ **Mieux associer les parents** au fonctionnement des établissements scolaires, en consultant obligatoirement tous les parents sur les grandes décisions de l'établissement.
- ▶ **L'apprentissage dès 15 ans**, une nouvelle voie d'excellence du secondaire au supérieur.
- ▶ **Des enseignants mieux formés** (avec un système d'accompagnement des enseignants en difficulté) et mieux rémunérés (avec une part "mérite" dans le salaire).
- ▶ **Enseignement supérieur** : des formations de haut niveau préparant à l'insertion professionnelle des étudiants en donnant autonomie pédagogique et financière aux établissements.

> **En savoir plus :**  
[www.fillon2017.fr](http://www.fillon2017.fr)

## Les Réponses de FRANÇOIS FILLON



### Autonomie

Notre école est malade de la bureaucratization et du pédagogisme : à force de refuser de faire confiance aux enseignants, aux parents et aux établissements, on obtient des résultats médiocres dans les évaluations internationales. C'est pourquoi mon projet consiste à changer l'organisation du système en accordant aux établissements des marges de liberté et de responsabilité nouvelles, notamment en matière de ressources humaines. Je veux donc confier progressivement aux chefs d'établissement du second degré public le recrutement des professeurs sur la base de l'adhésion au projet éducatif et pédagogique de l'établissement. Le choix des méthodes d'apprentissage sera, lui aussi, confié aux équipes pédagogiques. La contrepartie de cette liberté nouvelle doit être une évaluation rigoureuse et indépendante des résultats des établissements, qui seront transmis aux familles.



### Réussite de tous

Les sciences cognitives montrent que l'essentiel des bases doit être enseigné avant 7 ans. C'est pourquoi je souhaite instituer la scolarité obligatoire à 5 ans afin de consacrer une année supplémentaire à l'apprentissage de la lecture. Les acquis de français et de

mathématiques seront évalués et les professeurs devront construire une pédagogie adaptée à chaque élève permettant de combler ses lacunes. Nous rétablirons l'aide personnalisée, supprimée par l'actuel gouvernement. Au collège, les savoirs fondamentaux seront consolidés. Des parcours diversifiés permettront de tenir compte des différentes formes d'intelligences et des aptitudes des élèves. Les établissements définiront eux-mêmes les modalités d'un enseignement différencié, voire personnalisé. L'enseignement professionnel sera transféré aux régions pour devenir enfin une vraie voie d'excellence.



### Formation des enseignants

En matière de ressources humaines, il est temps d'apporter un soutien quotidien aux professeurs. Celui-ci passe par une formation continue plus ouverte sur le monde, prioritairement axée sur la tenue d'une classe, l'accompagnement aux élèves en difficulté et en situation de handicap et une vraie utilisation des possibilités créées par le numérique éducatif. L'augmentation du temps de présence des professeurs dans l'établissement est nécessaire pour qu'ils puissent consacrer du temps à l'accompagnement des élèves et aux relations avec les parents.